

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL PLENIER DE L'UFR DES LETTRES,  
SCIENCES DU LANGAGE ET ARTS**

**Séance du 5 décembre 2023**

1 – Vote favorable à l'unanimité des compositions des commissions pédagogiques d'accès (hors Mon Master) par eCandidat.

2 – Vote favorable à l'unanimité de deux conventions de partenariat pédagogique :

- LICENCE 3 Scène avec l'École Normale Supérieure de Lyon pour le département ASIE
- ONL (Auditorium/Ville de Lyon) pour l'accueil et le tutorat d'étudiants de Master en Musicologie (MFA) dans le cadre d'actions de médiation musicale auprès d'élèves d'écoles primaires.

3 – Vote favorable à l'unanimité de la révision des intitulés des trois parcours de L1 de lettres modernes.

4 – Vote favorable à l'unanimité sur la demande de révision d'une partie des enseignements en Master SDL en vue de créer deux parcours de Master : SDL et SDL/Humanités numériques.

Stéphane GIOANNI,  
Administrateur provisoire de l'UFR  
LESLA

